La médisance - الغيبة (sa définition, son jugement, sa gravité...)

"et ne médisez pas les uns des autres.

L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort? (Non!) vous en aurez horreur.

Et craignez Allah. Car Allah est Grand Accueillant au repentir, Très Miséricordieux.

(sourate les appartements - 12)

Définition de la médisance

- L' imam Nawawy رحمه الله a défini la médisance comme étant :

"le fait de parler sur une personne en son absence en des termes qu' il réprouve."

(sharh muslim: 8/387)

- D' après Abou Hourayrah رضى الله عنه le messager d' Allah صلى الله عليه وسلم a dit :

"Savez en quoi consiste la médisance ?

Les gens dirent : Allah et Son messager sont les plus savants.

Il dit : C' est lorsque tu parles de ton frère en des termes qu' il réprouve.

On lui dit : Vois-tu si ce que je dis sur mon frère existe réellement en lui ?

Il répondit : Si ce que tu dis existe réellement en lui, tu auras médit, et si ce que tu dis n' existe pas, alors tu l' auras diffamé (el bouhtane). "

authentique: Muslim (2589), Abou Dawud (4874), Tirmidhy (1935)

La médisance fait partie des grands péchés

- Allah عز و جل a dit (traduction rapprochée) :

(Et ne médisez pas les uns des autres; l' un d' entre vous aimerait-il manger la chair mort de son frère mort?) [49/12]

- D' après Abou Bakrah رضى الله عنه le messager d' Allah صلى الله عليه وسلم a dit lors du discours qu' il prononça le jour du grand sacrifice à Mina, à l' occasion du pèlerinage d' adieu :

"Certes, votre sang, vos biens, et votre honneur son sacrés pour vous, tout comme est sacré pour vous ce jour, ce mois et cette contrée. "

authentique: el Bukhâry (105) Muslim (1679)

- D' après Anas ibn Malik رضى الله عنه le messager d' Allah صلى الله عليه وسلم a dit :

"Lors de mon ascension aux cieux, je suis passé devant un groupe de gens qui avaient des ongles en cuivre avec lesquels ils se déchiraient le visage et la poitrine.

J' ai dit : Qui sont ces gens ô Gabriel ?

Il m' a répondu : Ce sont ceux qui mangent la chair des autres et qui portent atteinte à leur honneur. "

authentique: Abou Dawud (4878) Ahmed, Sahiha (533)

- 'Amr ibn el 'Aç رضى الله عنه a dit à ses compagnons en passant à côté d' une charogne d' un mulet :

"Il est préférable à un homme de manger de la chair de cette charogne jusqu' à se remplir le ventre, plutôt que de manger la chair de son frère musulman."

authentique: Abou Sheykh et ibn Hibban, authentifié par el Albâny.

- D' après el Bara ibn 'Âzib رضى الله عنه le messager d' Allah صلى الله عليه وسلم a dit :

"Il existe soixante douze sortes de pratiques d' usure (intêret), la moins grave est comparable à l' adultère commis par un homme avec sa mère, et la plus grave étant l' atteinte à l' honneur de son frère (de foi)."

authentique: Tabarâny authentifié par el Albâny

- D' après Sa'îd ibn Zeyd (l' un des dix compagnons à qui a été promis le paradis) رضى الله عنه le messager d' Allah صلى الله عليه وسلم a dit :

"Parmi les plus grandes sortes d' intêret, porter atteinte à l' honneur de son frère sans raison."

authentique: Abou Dawud (4876) et authentifié par sheykh el Albany et sheykh Muqbil. sahiha(1433 et 1871)

- Tous ces ahâdith montrent l' importance et le danger de la médisance qui consiste à dévoiler les défauts d' un musulman lors de son absence.

Alors qu' en est-il de la personne qui ment sur son frère ?

Elle aura réuni en elle la médisance (el ghîba) et la diffamation (el buhtâne).

- D' après ibn 'Umar رضى الله عنه le messager d' Allah صلى الله عليه وسلم a dit :

"Celui qui profère des propos diffamatoires contre un croyant, Allah le plongera dans la sanie qui coule des gens de l' enfer."

authentique: Abou Dawud (3595) sahiha (438)

- Ibn Taymiyya رحمه الله a dit :

"Mentir sur une personne est illicite (harâm), que cette personne soit musulmane, mécréante, pieuse ou perverse. "

(kitâb el Jihâd, châpitre sur le mensonge)

La médisance est une caractéristique d' hypocrite

- D' après ibn 'Umar رضى الله عنه le messager d' Allah صلى الله عليه وسلم a dit :

"Ô vous qui avez cru avec vos langues alors que la foi n' a pas pénétré votre coeur, ne portez pas atteinte aux musulmans et ne suivez pas leur défauts, car celui qui suit les défauts de son frère musulman, Allah suivra les siens, et celui dont Allah suit ses défauts, Il lui dévoilera, même ce qu' il a commis chez lui en étant seul caché des gens. "

authentique: Tirmidhy (2032), rapporté aussi par Abou dawud (4879) selon Abou Barza el Aslamy tous authentifié par el Albâny.

- L' imam Abâdy رحمه الله en commentant ce hadîth que médire sur un musulman est une caractéristique de l' hypocrite et non du musulman.

- Sheykh 'Abdel Muhsin el 'Abbad حفظه الله a dit :

"que commettre cet acte prouve qu' il y a un manquemant dans la foi. "

(cassette 351 du commentaire de Abou Dawoud)

Exemples de médisance

L' imam Nawawy رحمه الله a dit dans son livre "el Adhkâr" que la médisance du musulman est harâm, que cette médisance touche :

- **son corps :** tel que le grand, le petit, le gros, le noir,...

- **sa pratique de la religion** comme le fait de dire : le pervers, le traître, l' injuste, celui qui ne fait pas ses prières en groupe, celui qui ne fait pas attention aux impurtés,...

- **sa pratique de l' ici-bas** : il n' a pas un bon comportement, il parle trop, il mange trop, il dort trop,...

- **ses parents** : son père est un pervers, ...

- **sa nature** : il est orgueilleux, plein d' ostentation, il se précipite trop vite, il est faible de raison,...

- ses vêtements, sa 'amâma, sa femme, son esclave, son servant, sa façon de marcher, etc

Tout ceci est harâm, et la médisance peut être faite en le mentionnant avec des paroles, ou à travers l' écriture, ou en l' indiquant avec le doigt ou en faisant un clin d' oeil à quelqu' un en indiquant la personne médite, etc...

Parmi les sortes de médisance, il y a aussi lorsqu' une personne demande des nouvelles d' un frère à une autre et que cette dernière réponde : *"Qu' Allah le guide"* ou *"On demande à Allah le pardon"* afin que l' on comprenne ses manquemants dans la religion, et Allah est plus savant.

Comment doit se comporter le croyant face à celui qui médit

- L' imam Nawawy رحمه الله a dit :

"Il est obligatoire à celui qui entend une personne médire de lui interdire, s' il ne craint pas ses méfaits; s' il le craint il doit réprouver cet acte-là avec son coeur et en se séparant de l' assise.

S' il peut réprouver la médisance avec sa langue et interrompre la médisance, il lui est obligatoire de le faire, sinon il aura commis un péché..."

- Allah عز و جل a dit :

(Quand tu vois ceux qui pataugent dans des discussions à propos de nos versets, éloigne-toi d' eux jusqu' à ce qu' ils entament une autre discussion. Et si le diable te fait oublier, alors, dès que tu te rappelles, ne reste pas avec les injustes.) [6/68]

- 'Aicha رضي الله عنها rapporte : J' ai dit au messager d' Allah صلى الله عليه وسلم :

"Vois-tu comme Safiyya est faite (certains transmetteurs soutiennent qu' elle lui faisait part de la petite taille de Safiyya), il m' a répondu: Tu viens de dire une parole qui, si elle était mélangée à l' eau de mer, l' aurait polluée. "

authentique: Abou Dawud (4875), Tirmidhy (2502) et authentifié par el Albâny.

- D' après 'Amr ibn Shu'ayb, d' après son père, d' après son grand père رضى الله عنه :

"on évoqua un homme auprès du messager d' Allah صلى الله عليه وسلم en disant :

"Il ne se sert jamais lui-même pour manger, et ne monte jamais lui-même son châmeau.

Le prophète صلى الله عليه وسلم leur dit: Vous l' avez médit.

Il dirent : "Ô messager d' Allah, mais nous n' avons dit sur lui que la vérité."

Il dit : "C' est un assez grand péché que d' évoquer ton frère en citant ses défauts malgré qu' ils soient vrais. ""

authentique: el Açbahâni et authentifié par el Albâny.

- 'Abdullah ibn Mas'oud رضى الله عنه rapporte qu' ils étaient réunis en compagnie du messager d' Allah صلى الله عليه وسلم lorsqu' un homme médit un autre qui venait de partir, le prophète صلى الله عليه وسلم lui dit :

"Repens-toi d' avoir manger une viande illicite.

De quoi, dit l' homme je n' ai pas mangé de viande ?

Il lui répondit : Si, tu viens de manger la chair de ton frère. "

authentique: rapporté par ibn Abi Sheyba et Tabarâny et authentifié par el Albâny.

- D' après Abou Darda رضى الله عنه le messager d' Allah صلى الله عليه وسلم a dit :

"Celui qui défend l' honneur de son frère, Allah éloignera le feu de son visage, le jour de la résurrection."

authentique: Tirmidhy (1932), Ahmed et authentifié par el Albâny.

- D' après Jâbir رضى الله عنه le messager d' Allah صلى الله عليه وسلم a dit :

"Celui qui défend son frère en son absence, Allah le défendra dans le bas-monde et l' au-delà."

authentique: ibn Abi Dounya et authentifié par el Albâny.

- D' après Asma Bint Yazîd رضي الله عنها le messager d' Allah صلى الله عليه وسلم a dit :

"Celui qui repousse des propos qui médisent son frère, Allah se devra de l' affranchir du feu de l' enfer. "

authentique: Ahmed et authentifié par el Albâny.

Peut-on médire un mécréant ?

- Le messager صلى الله عليه وسلم a défini la médisance comme étant:lorsque tu parles de ton frère en des termes qu' il réprouve.

- L' imam ibn el Mundhir رحمه الله a dit :

"Dans ce hadîth, il y a une preuve que le juif, le chrétien, et autres ne sont pas concernés par la médisance."

(souboul salam:4/259)

Le cas où la médisance devient licite

Sâche que la médisance devient licite dans un but valable et légitime auquel on ne peut parvenir que grâce à elle; les cas où la médisance devient licite sont au nombre de six (en abrégeant) :

- La requête ou la plainte devant la justice
- La recherche d' un appui pour mettre fin à quelque chose de blâmable et de ramener son auteur au bon sens
- L' obtention d' un avis juridique
- La mise en garde des musulmans contre un danger les menaçant et les conseils à leur prodiguer
- Le fait de mentionner une personne qui commet des innovations et des péchés ouvertement
- Le fait de nommer quelqu' un par un signe distinctif lorsqu' il n' est pas possible de le faire autrement

Pour plus de détails, se reporter au châpitre 256 de Ryad salihin.

- Ibn Taymiyya رحمه الله a dit :

"... et le fait de prévenir de quelqu' un doit obligatoirement être fait avec sincérité en recherchant le visage d' Allah, et non pas par passion, de tel sorte que s' il y a entre deux personnes de la haine, jalousie ou autre point relatif à l' ici bas, puis que l' un d' eux se met à mentionner les défauts de l' autre - tout en proclament et en laissant apparaître qu' il ne le fait que par sincérité et conseil pour la communauté - alors qu' en son for intérieur, son intention était de

le rabaisser, ceci fait parit des oeuvres du diable, et les actes ne valent que par les intentions, et chacun sera rétribué selon son intention, son intention doit être de vouloir qu' Allah améliore l' état ed cette homme là, et de préserver les musulmans du mal de son égarement (...)

Celui qui tiens ces propos (de médisance permises, précités), doit obligatoirement avoir une bonne intention, dans le cas contraire, s' il médit (dans la médisance permise), dans le but d' avoir un rang élevé ou de semer la discorde, aura le même rang que celui qui combat avec ardeur et ostentation, et celui qui le fait avec une bonne intention sera compté parmi ceux qui luttent dans le sentier d' Allah, et parmi les héritiers des prophètes. "

(kitâb el Jihâd)

- Qu' Allah nous fasse miséricorde, combien sommes-nous aujourd' hui à se servir du vrai pour prêcher le faux, combien sommes-nous à médire sur une personne tout en faisant croire que ceci est une mise en garde, alors qu' en faite ce n' est que par passion, jalousie, animosité, haine, et traîtrise envers la personne médite, car si cette fraternité était sincère, la personne irait corriger les défauts de son frère en secret afin que son frère soit guidé, mais plutôt, il préfère le voir mépriser et rabbaisser aux yeux de la communauté, en faisant passé ceci par une mise en garde, mais (le jour où les secrets seront dévoilés, il n' aura ni force ni secoureur).

On demande à Allah par Ses plus beaux noms et attributs de nous pardonner le jour où l' homme s' enfuiera de son frère, sa mère, son père, sa compagne et son enfant.

Comment se repentir de la médisance

- On rapporte que le messager a dit :

"L' expiation de la médisance est de demander pardon à Allah en faveur de celui que tu as médit... "

faible: voir da'ifa (1519) , Ibn Taymiyya رحمه الله précise que cette parole ne provient pas du prohète r mais de el Hassân el Baçry رحمه الله.

- Il y a divergence au niveau des savants sur le repentir de la médisance :

Doit- on obligatoirement tenir informé la personne médite ou suffit-il de demander pardon à Allah en sa faveur ?

Il y a deux avis de l' imam Ahmed رحمه الله et, le plus juste et de ne pas le tenir informé, il suffit de demander pardon en sa faveur, le mentionner en bien dans les assises où l' on le mentionnait en mal, et ceci est l' avis de Ibn Taymiyya رحمه الله.

(voir son majmou': فصل في كون شهادة أن لا إله إلا الله وأن محمدًا رسول الله حق يجزم به المسلمون)

Et Allah est le plus savant